

FICHE DE POSTE AGENT RECENSEUR – TAIN-L'HERMITAGE

STATUT : Vacataire

FONCTIONS : Recensement des logements et des personnes habitant un secteur délimité de la commune.

PROFIL :

- Aimer le contact avec les gens ; ténacité ; discrétion ;
- Être méthodique, ordonné et organisé ;
- Respecter les procédures de collecte : planning, rendre compte et demander conseil au coordonnateur
- Savoir se connecter à internet

DISPONIBILITÉ :

- Phase de préparation :
 - ✓ Le mardi 4 janvier 2022 : 1 demi-journée de formation en mairie ;
 - ✓ Une tournée de reconnaissance sur le terrain succédant à la première formation (compter une demi-journée) : relevé exhaustif sur un imprimé spécifique des adresses d'habitation et des logements repérés sur le terrain, avec dépôt d'une lettre d'information dans les boîtes à lettres ;
 - ✓ Le mardi 11 janvier 2022 : 1 demi-journée de formation en mairie.
- Phase de collecte : du 20 janvier au 19 février 2022 :
 - ✓ Collecte sur le terrain : du lundi au samedi, principalement en fin de journée (17h-20h) : distribution des questionnaires en main propre aux habitants et prise de rendez-vous pour les récupérer, avec tenue à jour du carnet de tournée. prévoir toutefois d'autres horaires décalés pour les habitants plus difficilement joignables ;
 - ✓ Dépôt régulier en mairie des imprimés collectés (horaires mairie) et consultation du site internet ;
 - ✓ Consultation des messages INSEE
 - ✓ Rencontres 2 fois/semaine au moins avec le coordinateur communal pour le suivi de la collecte et la résolution des problèmes (planning adaptable aux contraintes de l'agent recenseur) ;
- Phase de clôture : dans la foulée, 1 jour pour les dernières vérifications et le classement des documents.

MATÉRIEL :

- Disposer impérativement d'un téléphone portable type smartphone (facilité de gestion des rendez-vous)
- un ordinateur en mairie sera spécifiquement affecté au recensement.
- Le matériel de tournée sera fourni par la mairie

RÉMUNÉRATION :

- Formations, tournée de reconnaissance, téléphonie, déplacements : au forfait
- Collecte : au formulaire (selon le nombre de logements et d'habitants collectés)

